

ANNEXE

**PROJET
D'ÉTABLISSEMENT**

**Multi accueil Arc en ciel de
ROUMARE**

Pour plus de renseignements,
s'adresser à :

Catherine Coïc

catherine.coic@cafseine-maritime.cnafmail.fr

☎ 02.35.52.66.38

Depuis Janvier 2002, la Prestation de Service Unique (PSU) peut être attribuée pour les Enfants de moins de 4 ans accueillis dans les Etablissements et Services relevant du Décret n° 2000 – 762 du 1^{er} Août 2000.

Cette Prestation vise à :

- ▶ Inciter les Crèches "classiques" à améliorer leur taux d'occupation en s'ouvrant à des Accueils plus souples,
- ▶ Améliorer les passerelles entre la Crèche ou la Famille et l'Ecole Maternelle
- ▶ Faciliter la reconnaissance du rôle des Haltes-Garderies dans la réponse aux besoins atypiques des Familles et aux situations d'urgence,
- ▶ Accompagner le développement des Services multi-Accueil, ainsi que l'évolution des amplitudes d'ouverture liées à la diversification des rythmes et des temps de travail.

L'octroi de la PSU est conditionné par certains critères. En particulier la structure doit présenter à la Caisse d'allocations familiales un projet d'établissement, comprenant le projet social et éducatif, ainsi que le règlement intérieur, en référence aux articles R 180 – 10 et R 180 – 11 du décret du 1^{er} Août 2000. *Ce projet d'établissement doit être porté à la connaissance des familles.*

Le document ci-joint ne constitue pas un dossier à compléter mais une proposition de plan et trame pour vous guider dans la rédaction d'un document finalisé.

A - LA DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT	4
I. INFORMATIONS GÉNÉRALES	4
1. Le gestionnaire	4
2. La structure	4
3. Contrat enfance : si oui, période contractuelle	5
II. CARACTÉRISTIQUES FONCTIONNELLES	5
1. Description du type d'établissement	5
2. Avis ou autorisation d'ouverture du Conseil Général	5
B - LE PROJET SOCIAL	6
I. PRESENTATION DU TERRITOIRE	6
1. Aspects géographiques	6
2. Indicateurs démographiques	6
3. Caractéristiques socio-économiques de la population et du territoire.	6
4. Etat des lieux des modes d'accueil et activités existantes sur la commune	6
C - LE PROJET ÉDUCATIF	7
D - LE PROJET PEDAGOGIQUE	11
I. ACTIVITÉS, RYTHMES, ET VIE QUOTIDIENNE	11
II. LES MOYENS MIS EN PLACE	12
Le personnel	
Les locaux	
III. LA PLACE DES FAMILLES ET DE LEUR PARTICIPATION A LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU SERVICE	12
IV. MODALITES DES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS	12
D - REGLEMENT INTERIEUR	12

A - LA DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. LE GESTIONNAIRE

2. COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES NORD OUEST DE ROUEN

3. Présidée par Monsieur Pascal Martin

4. Adresse du siège :

Maison de l'intercommunalité 9 place de la République - BP 25 – 76710 Montville

5. Téléphone : 02.32.93.91.13

6. Télécopie : 02.32.93.81.68

7. cc-sg-ccpnor@fr.oleane.com / site : www.ccpnor.fr

8. LA STRUCTURE

- ▶ Structure multi accueil Arc en ciel,
- ▶ Nom et fonction du responsable technique de la structure, Christine BOISSAY Educatrice de jeunes enfants, directrice des 2 structures (Berceau de Tom Pouce à Montville et Arc en ciel à Roumare)
- ▶ Adresse : 276 A, Clos des Noisetiers, chemin du Bosc Hue, 76480 ROUMARE
- ▶ Téléphone : 02.35.75.23.36
- ▶ Fax : 02.3293.81.68
- ▶ Mail : multi-accueil-arcenciel@orange.fr

**9. CONTRAT ENFANCE : OUI, PERIODE CONTRACTUELLE JUSQU'AU
31 DECEMBRE 2017**

CARACTÉRISTIQUES FONCTIONNELLES

1. DESCRIPTION DU TYPE D'ETABLISSEMENT

Structure multi accueil d'une capacité de 15 places, accueillant en journée continue 5 jours / semaine du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 en accueil polyvalent.

X	Accueil Collectif	<input checked="" type="checkbox"/> Régulier	<input checked="" type="checkbox"/> Temps Plein	<input checked="" type="checkbox"/>
		<input checked="" type="checkbox"/> Occasionnel	<input checked="" type="checkbox"/> Temps Partiel	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Accueil Familial	<input type="checkbox"/> Régulier	<input type="checkbox"/> Temps Plein	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/> Occasionnel	<input type="checkbox"/> Temps Partiel	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Accueil Parental	<input type="checkbox"/> Régulier	<input type="checkbox"/> Temps Plein	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/> Occasionnel	<input type="checkbox"/> Temps Partiel	<input type="checkbox"/>

2. AVIS OU AUTORISATION D'OUVERTURE DU CONSEIL GÉNÉRAL

3. Date de l'agrément : AVIS MODIFICATIF 12 août 2013

4. Capacité d'accueil : 15 places

5. Modalités d'accueil : accueil polyvalent ; présences à l'heure, en demi-journée ou en journée continue. Contractualisation possible

6. Ages des enfants accueillis : 10 semaines – 3ans révolus

B - LE PROJET SOCIAL

Le projet social permet de donner une photographie du territoire d'implantation de la structure. Il décrit l'environnement et situe l'origine du projet dans le contexte local (par exemple : pourquoi créer une telle structure ? Comment répondre aux problématiques locales). Sous la forme d'un texte rédigé, il aborde les points suivants.

I. PRESENTATION DU TERRITOIRE

1. ASPECTS GEOGRAPHIQUES

Milieu périurbain et rural (rurbain).

23 communes adhèrent à la Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen, ***seize du canton de Bois Guillaume et sept du canton de Notre Dame de Bondeville***

2. INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES

nombre d'habitants : 27 500 - nombres d'enfants < 6 ans : 1 707

3. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION ET DU TERRITOIRE.

Voir diagnostic du territoire fourni en avril 2011.

4. ETAT DES LIEUX DES MODES D'ACCUEIL ET ACTIVITES EXISTANT SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Structures d'accueil 0 – 4 ans : une crèche collective (établissement public départemental de Grugny) : 23 places dont 7 pour les personnes extérieures à l'établissement. Une structure multi accueil à Montville ouverte 4 jours par semaine d'une capacité d'accueil de 12 enfants dont 7 en

journée continue. Une structure multi-accueil à Roumare ouverte 5 jours par semaine d'une capacité d'accueil de 15 enfants en journée continue.

Assistants maternelles : 262 recensées.

Relais assistantes maternelles : mise en place d'un relais assistantes maternelles itinérant opérationnel depuis le premier septembre 2005.

Ecoles maternelles (3 – 6 ans) : 21

C.L.S.H. : 16 gérés par les communes (hors compétences communautaires)

Accueil périscolaire : 17 garderies ouvertes matin et soir

Lieux d'accueil enfants – parents : néant

Autres lieux d'éveil et de socialisation : néant

Structures de proximité : piscine communautaire. Les autres «équipements sportifs sont du ressort des communes (gymnases, stades...). Quant aux structures gérées par d'autres collectivités, il existe sur le territoire un centre médico-social (Clères-Montville), une consultation pmi...

II. INTÉGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT

- ▶ - Liaison avec le centre de PMI

C- PROJET EDUCATIF ARC-EN-CIEL – SEPTEMBRE2015

Le multi accueil « Arc-en-ciel » situé dans un milieu rural dépend de la communauté de communes des portes nord-ouest de Rouen dont le siège est basé à Montville.

L'ouverture en août 2011 d'une structure d'une capacité de 10 berceaux a su évoluer. En effet, sa capacité d'accueil est aujourd'hui de 15 places dont 2 réservées à la « Matmut » avec pour horaires d'ouverture : 7h30 à 18h30.

L'équipe éducative propose à travers ce document les principes pédagogiques qui animent la structure.

- **ARC EN CIEL COMME LIEU D'ACCUEIL**

L'accueil

- Proposer une adaptation progressive
- Appréhender le lieu de vie
- Inviter les parents à rester avec leur enfant dans un premier temps
- Transmettre les informations sur le rythme et habitudes de votre enfant

Les retrouvailles

- Savoir être discrète
- Permettre un retour à l'intimité familiale
- Transmettre les Informations de la journée vécue avec leur enfant
- Echanger avec les parents

- **ARC-EN-CIEL UNE STRUCTURE POUR LES PARENTS**

- Participer à la vie de la structure
- Accompagner l'enfant dans sa découverte d'un nouveau lieu
- Accompagner les éducatrices vers une meilleure connaissance de leur enfant
- Proposer une activité qui leur tienne à cœur

- **ARC EN CIEL UN LIEU ENCADRE PAR DES PROFESSIONNELS**

- L'apport des professionnels
- Projet de spectacles
 - . un kamishibaï sera présenté aux familles et enfants
 - . un spectacle sera animé par le personnel et les enfants en juin 2016 sur le thème des « 5 sens » - fil conducteur pour l'année.

- **ARC EN CIEL UNE STRUCTURE QUI REpond AUX BESOINS FONDAMENTAUX DES ENFANTS**

- Respecter le rythme
- Respecter le développement
- Encadrer les repas
- Accompagner à la sieste

- **ARC EN CIEL UN LIEU D'EVEIL**

- Penser l'aménagement de l'espace
- Grandir par le jeu
- Proposer des jeux de logique, des activités manuelles, motrices, jeux extérieurs
- Conter
- Chanter
- Danser

- Présenter des jouets adaptés
- **ARC EN CIEL UNE STRUCTURE QUI REpond AUX REGLES D'HYGIENE ET DE SOINS**

L'HYGIENE

- Mettre en place et respecter le protocole d'hygiène
- Voir les normes de livraison / transport ([attente de plus d'informations concernant le prestataire retenu](#))
- Réceptionner les repas
- Stocker les repas
- Chauffer les repas
- Distribuer les repas

LES SOINS

- Individualiser les changes
- Encourager l'acquisition de la propreté
- Administrer les médicaments uniquement avec ordonnance à l'appui
- Respecter les recommandations pour réaliser les premiers soins
- Faire de la prévention
- Intervenir dans le cadre de situations d'urgence
- Rédiger des projets d'accueil personnalisé (PAP)
- Détenir la pharmacie adaptée
- Travailler avec le médecin de la structure

- **ARC-EN-CIEL, LE BIEN ETRE AU QUOTIDIEN**

- Accueillir l'enfant et son « doudou »
- Respecter le besoin de tétines

- **UNE EQUIPE POUR FAIRE VIVRE ARC-EN-CIEL**

- Organiser des réunions
- Préparer des projets
- Se former

EN CONCLUSION

Ce projet pédagogique est pour vous parents un moyen de prendre connaissance du lieu que fréquente régulièrement votre enfant.
Celui-ci sera travaillé tout au long de l'année par l'équipe.

ANNEXES /

- La structure accueille régulièrement des stagiaires. En effet, nous aidons à la formation de CAP petite enfance, d'auxiliaire de puériculture et d'éducatrices jeunes enfants. Leur présence vous est indiquée à l'entrée de la structure.
- Chaque jour, un tableau d'affichage vous indique qui accueille votre enfant.
- Fiches de poste des agents
- Protocole de désinfection
- Calendrier des jours de fermetures pour réunion pédagogique
- Plan des locaux

D- PROJET PEDAGOGIQUE ARC-EN-CIEL – SEPTEMBRE 2015

I. ACTIVITÉS, RYTHMES, ET VIE QUOTIDIENNE

- Les enfants sont admis de la fin du congé maternité à 3 ans révolus et doivent être à jour dans les vaccinations obligatoires
- L'accueil se fait à l'heure, en demi-journée ou en journée continue selon les horaires d'ouverture suivants : lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi de 7h30 à 18h30.
- Le temps d'adaptation nécessaire au bon déroulement de l'accueil sera effectué après les démarches d'inscription sauf en cas d'accueil d'urgence.
- Le dortoir permet aux enfants de se reposer dans le respect du rythme de chacun
- Les changes et soins sont réalisés dans la pièce prévue à cet effet, les couches étant fournies par les familles
- Les repas et goûters seront pris sur place dans la salle de vie.

II. LES MOYENS MIS EN PLACE

1. LE PERSONNEL

- Qualification, statut et nombre (ETP)

5 ETP

PERSONNELS	QUALIFICATION	STATUT	ETP
• Responsable	EJE		
• Adjoint	EJE		
Encadrement des enfants	EJE	TITULAIRE	100%
	EJE	CONTRACTUEL	100%
	AUXILIAIRE PUER	TITULAIRE	100%
	CAP Petite enfance	CONTRACTUEL	100%
	CAP Petite enfance	CONTRACTUEL	100%

- Les professionnelles en poste dans la structure coordonnent leurs actions dans le souci de la sécurité des enfants
- Les transmissions pourront s'effectuer par écrit (cahier, fiches) et verbalement
- La responsable adjointe sera présente quotidiennement dans la structure

2. LES LOCAUX

- ▶ Voir plan en annexe

III. LA PLACE DES FAMILLES ET DE LEUR PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

- Le projet éducatif et pédagogique : sera mis à disposition des familles de la manière suivante : un exemplaire sera remis aux parents à l'issue de l'inscription et un exemplaire sera affiché dans la structure.
- Le coin accueil est entièrement accessible aux familles quotidiennement ; la salle de jeu, le dortoir et la salle de change pourront l'être dans certaines circonstances. Il est important que les familles puissent visiter la structure la première fois.
- Un parent motivé pourra, le cas échéant, s'impliquer dans une activité en tant qu'intervenant extérieur.
- Les familles pourront être conviées ponctuellement au cours de l'année sur des temps forts tels que : fêtes, expos, groupes de parole...

IV. MODALITES DES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

- *Le travail en partenariat avec les services de la PMI est un des objectifs de l'équipe éducative afin de pouvoir jouer pleinement son rôle socio-éducatif.*